

TARIFFS

WORKING SESSIONS BETWEEN THE REGULATOR AND SOME ELECTRICITY OPERATORS



Working session presided over by the General Manager of ARSEL

The Electricity Sector Regulatory Agency (ARSEL) organized a tariff workshop from the 18 to 24, April 2022 in Kribi, with some operators, as part of the application of regulatory diligence. The objective was to review their activities for the 2021 fiscal year, as well as to readjust their projections for the fiscal year 2022, validate the 2020-2021 tariffs assets, the projected tariff of the Operator ENEO for the 2022 financial year, assess the dispatch made in 2021 and that projected for the year 2022.

Presided over by the General Manager of ARSEL, it kicked-off with KPDC and DPDC, followed by EDC, and ended with ENEO. The presentations that were made by the different stakeholders, led to exchanges and some recommendations.

During deliberations it was revealed that, despite some operational difficulties encountered, in 2021, the DIBAMBA power plant (DPDC) made a significant contribution to the supply-demand balance in the South Interconnected Network (RIS), with a load factor of 13.8%, compared with 6% in 2020. This increase was largely due to planned maintenance works at the SONGLOU-LOU and EDEA hydroelectric plants.

On its part, KPDC's presentation revealed their performance indicators and billing data for 2021. In the fourth quarter of 2021, 71.8% of the plant's capacity was used, which is above the budget for the period in question (64%). The availability rate for the same period was 90.9%, which is higher than the budgeted rate (86.5%).

From a contractual performance perspective, the fourth quarter of 2021 was marked by an average availability of 94.9% with a planned outage rate of 2.5%, which is in line with the contract (6% maximum); in addition, the unplanned outage rate was 2.6%, which is within the contractual range (4%)

For the year 2022, DPDC is forecasting the production of 148.7 GWh of energy, with a load factor of 19.7% and a forecasted major maintenance plan of 24 hours. This maintenance work invol-

ves the replacement of 08 chimneys planned between December 2022 and March 2023. Meanwhile, KPDC plans to inject 997.9 GWh into the grid from April to December with maintenance on engine 13 for a duration of approximately 108 days.

As for EDC its presentation articulated around the water storage and the electricity production activities. It includes amongst others i) the preferential tariff proposed by EDC during the low-water period due to disruptions; ii) the need to integrate EDC in the platform constituted by the validation process of the Monthly Energy Balances, iii) the progress of discussions with ENEO on the signature of a PPA and the need for EDC to be accompanied by the Regulator in finalizing this agreement.

With regards to ENEO, projections were made on investments with regards to the validated 2020-2021 tariffs, the projected tariff for the 2022 financial year; assess the dispatch made in 2021 and that projected for the year 2022.

Overall, there was a 2% drop in production in the RIS, but no variation in the RIN compared to what had been budgeted. However, there was a strong increase in thermal production and the use of GAS plants in the RIS, largely due to the hydrological deficit recorded on the NTEM at the beginning of the year, the unavailability of EDEA generators and the work to secure the Songloulou dam. In addition, there was an increase in LFO and thermal production in the RIS due, according to ENEO, to a hydrological deficit in the Benue basin, the commissioning of the Ngaoundéré thermal power plant, and the increase in capacity at Djamboutou.

The concertations ended on a good note with the Regulator and the different stakeholders agreeing to organize another workshop in the months ahead to accelerate the finalization of certain documents.

A GENERAL ASSEMBLY MEETING IN VIEW

The technical secretariat of the Cameroon forum of Regulatory Institutions (FIRC) met in the multipurpose conference hall of the Hydrocarbons Price Stabilization Fund (HPSF) to evaluate the level of preparations for the next general assembly meeting of the forum. The meeting which took place on Wednesday, 4th May, 2022, permitted the representatives of the different regulatory institutions, to cross examine the documents that would be proposed during this General Assembly

meeting for validation.

Slated to hold on Tuesday, 24th May, 2022, in Yaounde, this FIRC General Assembly meeting shall validate the activity report for 2021 and adopt the plan of activities for 2022. It should be noted that, the constitutive General Assembly of FIRC held on the 28th March, 2021, at the Mont Febe Hotel in Yaounde.

ETUTU MAWONDO SHALMAN

TECHNICAL CONTROL

ARSEL ENGAGES ON A CONTROL OF ELECTRICITY PRODUCTION AND DISTRIBUTION PERFORMANCE INDICATORS IN CAMEROON



Within the framework of monitoring the production, transportation and distribution activities of operators in the electricity sector, the Regulator has engaged on a performance indicator control mission. This mission which shall cover the entire national territory, shall run from the 4th – 26th May, 2022.

The objective of this mission is to enable the ARSEL team to control the performance of the different facilities that exist, verify the respect of contractual engagements taken between the different operators and the state of Cameroon (especially investments and production) and gather information on the challenges they face in the execution of their contracts.

These information shall enable ARSEL to update their CAPEX, OPEX and Fuel data in the sector, as well as better understand the performance of these facilities for a better regulation. It should be noted that the data collected during these missions shall play an important role in the regulatory decisions ARSEL takes and most especially in animating the debates during the tariff negotiations.

In a nutshell, this regulatory activity intends to ensure that the quality of electricity served customers in the sector respects the agreed standards and that consumers pay only for the quality of service they receive from the operators.

Emmanuel NASOA KOMBE

Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)

Direction Générale: Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777)
Quartier Bastos

B.P.: 6064 Yaoundé -- Cameroun

Site web : www.arsel-cm.org - **Email :** courrier@arsel-cm.org

Directeur de Publication
Jean Pascal NKOU

Directeur de Publication délégué
Honoré DEMENOU TAPAMO

Superviseur
ETUTU MAWONDO SHALMAN

Rédacteur en Chef
Oscar HOB MBOG

Secrétaire de Rédaction
AYONG BISSONG AKUNG

Comité de Rédaction
Adrienne ENGANALIM
Lucy MEMBA NANKAM
Emmanuel NASOA KOMBE
Patrick MOUMPEGNA
AYONG BISSONG AKUNG
Oscar HOB MBOG
ETUTU MAWONDO SHALMAN
Julienne BIKOKA BASSA

Mise en page et graphisme
Oscar HOB MBOG

Distribution
ARSEL

Crédit Photos
ARSEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMUNIQUÉ FINAL

L'an 2022, le vingt-sept du mois d'avril, s'est tenue à l'Hôtel RELAXE d'Ebang, la cinquante troisième (LIIIème) session extraordinaire du Conseil d'Administration de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSEL), sous la Présidence effective de Monsieur le Ministre Jean Marie ALEOKOL, Président dudit Conseil. Monsieur Jean Pascal NKOU, Directeur Général, qu'assistait Monsieur Honoré DEMENOU TAPAMO, Directeur Général Adjoint, rapportaient les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Président a tenu à informer les membres du Conseil d'Administration sur les questions générales relatives au développement du secteur de l'électricité d'une part, et les questions spécifiques à l'ARSEL d'autre part.

Les délibérations de cette session extraordinaire du Conseil d'Administration ont porté sur les questions concernant la gestion du personnel de l'ARSEL. Après les présentations par le Directeur Général et des échanges fructueux qui ont suivi, les membres du Conseil ont validé la modification de la Résolution XLVI/05/2019/ARSEL/CA du 27 décembre 2019 portant plan d'apurement de la dette due aux personnels.

Enfin, le Conseil d'Administration a félicité le Directeur Général et son équipe pour la clarté et la bonne qualité des documents présentés, ainsi que la bonne marche de l'Agence.

Fait à Ebang, le 27 avril 2022
Le Président du Conseil d'Administration
Le Ministre Jean Marie ALEOKOL

FINAL RELEASE

The fifty-third (LIIIrd) extraordinary session of the Board of Directors meeting of the Electricity Sector Regulatory Agency (ARSEL), held at the RELAXE Hotel in Ebang, on the twenty-seventh of April, 2022, presided over by the Minister, Mr. Jean Marie ALEOKOL, President of the Board. The General Manager, Mr. Jean Pascal NKOU, assisted by Mr. Honoré DEMENOU TAPAMO, Deputy General Manager, ensured the secretariat of the meeting.

The President informed the members of the Board of Directors on general issues relating to the development of the electricity sector on the one hand, and issues specific to ARSEL on the other.

The deliberations of this extraordinary session of the Board of Directors meeting, focused on matters concerning the management of personnel at ARSEL. After presentations by the General Manager and fruitful discussions, the Board members have validated the modification of Resolution XLVI/05/2019/ARSEL/CA of 27th December, 2019, on the plan for settling the debt owed to the staff.

Finally, the Board of Directors congratulated the General Manager and his team for the clarity and good quality of the documents submitted, as well as the smooth running of the Agency.

Done in Ebang, this 27th day of April, 2022
The President of the Board of Directors
The Minister, Jean Marie ALEOKOL

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

L'ARSEL veille



Du 05 au 14 avril 2022, l'ARSEL, par le truchement de sa Commission de Conciliation, a effectué une mission de conciliation à Edéa et Douala en vue du règlement des différends opposant certains consommateurs de l'électricité à la société ENEO Cameroon S.A. Ladite mission a été effectuée conformément aux dispositions de l'article 85 de la loi régissant le secteur de l'électricité, d'une part, et de l'article 18 du Règlement du Service de Distribution de Publique de l'Electricité (RSDPE), d'autre part.

La séance de conciliation et de contre-expertise conjointes ARSEL-ENEO s'est tenue dans la localité d'EDEA du 05 au 08 avril 2022 et du 11 au 14 avril 2022 à Douala, sous la conduite de M. BEGOUENIE Jean Didier,

Sous-Directeur de la Protection du Consommateur et des Affaires Contentieuses, qui a présidé les travaux. Il s'est fait assister par M. OBOUGOU AHANDA, Chef de Service de la Protection du Consommateur et de Mesdames BENGONO à BESSONG Suzanne et NNAANGA Ruth. Au terme desdits travaux, douze dossiers ont été examinés, 11 dossiers ont fait l'objet d'un arrangement à l'amiable à la grande satisfaction des clients, tandis que un dossier a été renvoyés pour vérification de litispendance.

Il convient de rappeler que grâce aux séances de conciliation organisées par l'ARSEL, beaucoup de clients d'ENEO Cameroon S.A trouvent satisfaction et apprécient la manière dont le régulateur conduit les audiences. Pour sa part, la Commission de conciliation de l'ARSEL a fait le constat d'une croissance soutenue des plaintes dirigées contre les agents ENEO au regard des vices de procédure liés à la fraude.

Lucy MEMBA NANKAM

REDYNAMISATION DES ACTIVITÉS SPORTIVES

La commémoration de la 136^{ème} édition de la Fête Internationale du Travail 2022 a été marquée à l'ARSEL par deux rencontres de football.

Dans le cadre des activités marquant la semaine de la Fête du Travail, l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) s'est illustrée par deux événements à caractère sportif au sein du secteur de l'électricité. Tout d'abord, l'ARSEL a confirmé sa participation au mini tournoi organisé par ENEO du 23 au 29 avril 2022 sur les sites de Douala et Yaoundé. Cette compétition à élimination directe, baptisée « Tournoi de l'Énergie » regroupait les sociétés exerçant dans le secteur de l'électricité réparties en deux sous poules, à l'instar de la SONATREL, ENEO, GLOBELEQ, EDC pour ne citer que celles-là. Le match d'ouverture ayant au prise l'ARSEL face à ENEO a malheureusement vu le Régulateur s'incliner 4 buts contre 1, par son réveil tardif qui n'a pas pu lui permettre de concrétiser ses actions spectaculaires à la seconde manche.

Dans la même effervescence, l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) a sollicité une rencontre de football contre l'ARSEL le samedi 30 avril 2022 au stade du Lycée Bilingue de Yaoundé. C'est autour de onze heures que les deux institutions de régulation se sont affrontées. Une fois de plus l'ARSEL a péché par son impréparation notoire en mordant la poussière par une prestation non conforme à la norme du football, 0-3 est



Onze entrants de l'ARSEL au match d'ouverture du « Tournoi de l'énergie » au complexe de la CAF Ydé

le score qui a sanctionné la partie.

A l'issue des deux sorties de l'équipe de football de l'ARSEL, il faut retenir tout de même que ces initiatives se sont inscrites dans un esprit de renforcement des liens socioprofessionnels dans le secteur de l'électricité. Par ailleurs, les différents protagonistes se sont promis de perpétuer cette initiative qui développe à coup sûr les relations de courtoisie entre acteurs du secteur.

Romain Patrick MOUMPEGNA

ETUDE DU COÛT DU SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ

TENUE DES TRAVAUX DE VALIDATION DE LA TÂCHE 2



Une attitude des participants au cours de l'atelier

Le Directeur Général de l'ARSEL a présidé l'atelier de validation de l'analyse des options et développement de l'approche recommandée pour la détermination des Actions à Résultats Rapides (ARR) -tâche 2- du projet d'étude du coût du service d'électricité.

Ces travaux qui se sont déroulés à Mbankomo du 04 au 06 mai 2022, s'inscrivent dans le programme d'appui-conseil et d'analyse programmatique (PASA) de la Banque Mondiale (BM), pour le secteur de l'énergie du Cameroun. Ce programme vise à renforcer les capacités du Gouvernement et de l'ARSEL, dans la détermination des tarifs et, à terme, accroître la viabilité financière du secteur de l'électricité.

L'atelier animé par le consultant MRC-PHOENIX, a vu la participation de tous les acteurs institutionnels du secteur que sont le MINEE, le MINFI, ARSEL et les opérateurs EDC, SONATREL et ENEO. Les travaux ont également permis au consultant de présenter le modèle financier pour le secteur de l'électricité qui constitue la tâche trois du projet. Au terme de cet atelier, les participants ont convenu que le Modèle financier du secteur doit être revu et que d'autres séances dans le même sens que l'atelier doivent se poursuivre pour l'effectivité du projet.

Julienne BIKOKA BASSA

CAMTEL ABRITE LA PREMIÈRE ASSISE 2022 DU CEN



Le Président du CEN lors des travaux

Il s'est tenu le jeudi 28 avril 2022 à CAMTEL, la première assise 2022 du CEN, convoquée par son président, Monsieur Honoré DEMENOU TAPAMO, par ailleurs Directeur Général Adjoint de l'ARSEL. Celle-ci a connu la participation des représentants de plusieurs administrations, des entreprises privées et de la société civile membres du CEN.

La CAMTEL étant l'hôte de cette rencontre, la présentation de cette structure a fait l'objet des travaux. Deux exposés ont été faits, le premier sur la genèse et les missions de la CAMTEL, et le second sur les aspects techniques et exploitation. Il est ressorti de ces exposés que CAMTEL utilise trois (03) sources d'énergie pour son fonctionnement. Le réseau Eneo est considéré comme source primaire avec une consommation de 26 GWh d'énergie en 2021. Camtel dispose de 115 générateurs photovoltaïques de capacité variée et des groupes électrogènes de capacité comprise entre 50 et 800 kVA pour une consommation en carburant estimée à 680 milles litres par an.

Plusieurs autres points ont fait l'objet des échanges notamment, (i) l'évaluation du niveau de réalisation des recommandations de la dernière assise, (ii) le bilan des

activités du CEN de l'année 2021. S'agissant de l'évaluation du niveau des recommandations, un seul point a été reconduit, faute de réception des documents attendus. Il s'agissait de l'élaboration d'une note au MINEE relative à la problématique de la production des câbles électriques sur le plan national.

Les discussions déroulées ont laissé place à un certain nombre de recommandations notamment : (i) la transmission à l'ensemble des membres du CEN, le rapport sur la valorisation énergétique des déchets pour amendements; (ii) la transmission du catalogue des normes et le lien électronique y afférent pour exploitation ; (iii) la transmission du projet de bilan d'activités du CEN 2021 pour amendements : (iv) la préparation d'un exposé sur les solutions de mise en œuvre pour le traitement des poteaux bois en fin de vie, par le représentant de l'ARSEL.

Cette assise s'étant bien déroulée, les travaux de la prochaine rencontre ont été programmés pour le mois de mai à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

Adrienne ENGANALIM

AN 50 DE LA FÊTE DE L'UNITÉ NATIONALE



Le Directeur Général de l'ARSEL se joint à l'ensemble du personnel pour souhaiter à tous les camerounais en général et en particulier à tous les acteurs du secteur de l'électricité, une excellente célébration.

The General Manager of ARSEL joins its staff in wishing all Cameroonians in general and in particular all stakeholders in the electricity sector, an excellent celebration.